



Aléria, le 16 octobre 2024

PING-PONG AU CP. BORGO

FO Justice de Corse le savait depuis fort longtemps, les établissements de l'île ne sont pas gérés comme les autres, des dérogations sont accordées, surtout lorsque ça arrange l'Administration Pénitentiaire...entre-autre :

- Gardes statiques à l'hôpital
- Non application du protocole sur les extractions médicales

Que l'établissement de Borgo soit la risée de la PACA/CORSE, cela fait longtemps que les personnels l'ont compris !

Que soit installé un fonctionnement plus que litigieux, voir dangereux pour les personnels, au CP. Borgo, **FO Justice de Corse** l'a découvert et dénoncé à plusieurs reprises!

Qu'on laisse les personnels dans le désarroi, voir de la détresse, ça fait longtemps également que nos collègues ont compris, qu'il n'y a aucune considération pour eux !

Que plus un seul service au CP. Borgo ne fonctionne correctement, **FO Justice de Corse**, a bien noté que c'est, non seulement une réalité, mais aussi une volonté !

Mais là où **FO Justice de Corse** se questionne, c'est qui prend les décisions sur tous ces changements ridicules au CP. Borgo... ?

Le Directeur nous dit que ce sont des consignes de la DI et de l'autre côté de la mer, on nous dit que c'est une volonté du Directeur... ??

Alors, le CP. BORGO est sous tutelle ou pas?

Ce qui est sûr, c'est qu'à **FO Justice** nous allons prendre les décisions qu'il faut, pour le bien des personnels et de l'établissement!!

l'UISP-FO Justice de Corse